



**DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE OLYMPE DE GOUGES**  
**Samedi 23 mai 2025**

**ORGANISÉE par le Comité Départemental du Tarn et Garonne**

**et**

**le club les Poupils Beaumontois**



**BEAUMONT DE LOMAGNE**

Blason de la commune

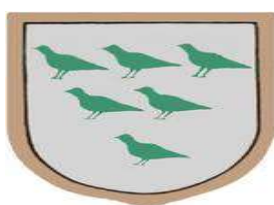
*D'or au mont d'azur sommé d'un saule de sept branches sans feuilles de sinople,  
au chef aussi d'azur chargé de trois fleurs de lys du champ*



**SERIGNAC**

Blason de la commune

"D'argent, chargé de six oiseaux de sinople" (vert)  
Les oiseaux sont des serins.



## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

**A partir de 07h30** stationnement des véhicules au parking de la halle direction Toulouse à Beaumont de Lomagne en raison du marché local. Une féminine du club vous servira de guide.

**A 08h00** : Accueil des participantes à la salle des fêtes de Beaumont de Lomagne, place Jean Moulin. Inscriptions et formation des groupes. Prendre note du règlement, des consignes de sécurité, des règles d'or, des bons réflexes à vélo et des recommandations pour les VAE, à l'affichage. **Signature de la feuille de présence.**

**09h00** : Départ échelonné des groupes conduits par des capitaines de route et des serre-files.

**12h00** : Repas convivial organisé à la salle des fêtes de Sérignac. Le menu a été proposé par Bryan et Philippe du café commerce de la commune et accepté. Guy Gaubert, Michel COULOM et les maires des deux villages concernés sont invités.

**13h45** : Le départ est échelonné à partir de Sérignac avec les groupes constitués le matin et dans les mêmes conditions de circulation. Pour les cyclistes du circuit « découverte », le retour se fait directement à Beaumont de Lomagne.

**Vers 16h00** : retour à Beaumont de Lomagne pour assister à des animations à la maison FERMAT sous la conduite de Jean-Noël Guichou. **Stationnement des vélos à la salle des fêtes, sous garde. Prévoir des chaussures de marche pour le trajet à pied de 10 minutes environ.** A l'issue vers 17h00 une collation est offerte à la salle des fêtes. La presse locale est invitée à diffuser l'événement.

## LES CIRCUITS

Les circuits seront à l'affichage. Un exemplaire papier sera remis aux participantes dont le vélo n'est pas équipé de GPS. Pour les autres, ils seront à télécharger sur OpenRunner :

- Circuit découverte : Op n° 23386441
- Circuit court matin : Op n° 22825214
- Circuit long matin : Op n° 22787228
- Circuit commun après-midi : Op n° 22787299

## LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARTICIPANTES

Le montant de la participation à la randonnée pour la journée est de 18€ pour les licenciées FFCT et de 23€ pour les non-licenciées. Pour les licenciées, le comité départemental financera la différence.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les bulletins d'inscription sont accompagnés d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre du CODEP 82 FFCT est à envoyer au trésorier du club BOSQUE Manuel 9 rue Henri Dunan 82500 Beaumont de Lomagne

Pour les non-licenciées, le bulletin d'inscription est à demander à l'adresse e-mail :

[poumpilsbeaumontois82@gmail.com](mailto:poumpilsbeaumontois82@gmail.com)

ou par téléphone auprès de monsieur Jean-Noël GUICHOU, secrétaire, au 06 08 17 41 20.

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS LE 13 MAI 2026**

**LE CODEP 82, LES FÉMININES ET TOUS LES LICENCIÉS DE NOTRE CLUB SONT HEUREUX DE VOUS RECEVOIR EN LOMAGNE ET VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE JOURNÉE SPORTIVE**